

LA

## LETTRE

Solidarité  
Laïque

ÉDITO



**Anne-Marie Harster**  
Présidente  
de Solidarité Laïque

## De bonnes nouvelles !

Trois fois plus de femmes dans le monde inscrites à l'université qu'il y a 20 ans ; une parité filles-garçons enfin atteinte dans 23 pays qui, il y a 20 ans, ne scolarisaient dans le primaire que 80 filles pour 100 garçons. Un taux de scolarisation mondiale des filles passé de 73 % à 89 % entre 1995 et aujourd'hui. Prenons le temps de mesurer le chemin parcouru !

Derrière ces progrès que l'Unesco a chiffrés en octobre dernier à l'occasion de la journée internationale des filles, ce sont des parcours de vie qui se sont complètement transformés, des perspectives d'avenir qui se sont ouvertes, des vies respectées. Au nom des centaines de partenaires, bénévoles et salariés de Solidarité Laïque qui s'investissent depuis des décennies pour la cause de l'émancipation, je tiens à vous remercier, militantes et militants, donatrices et donateurs pour votre engagement.

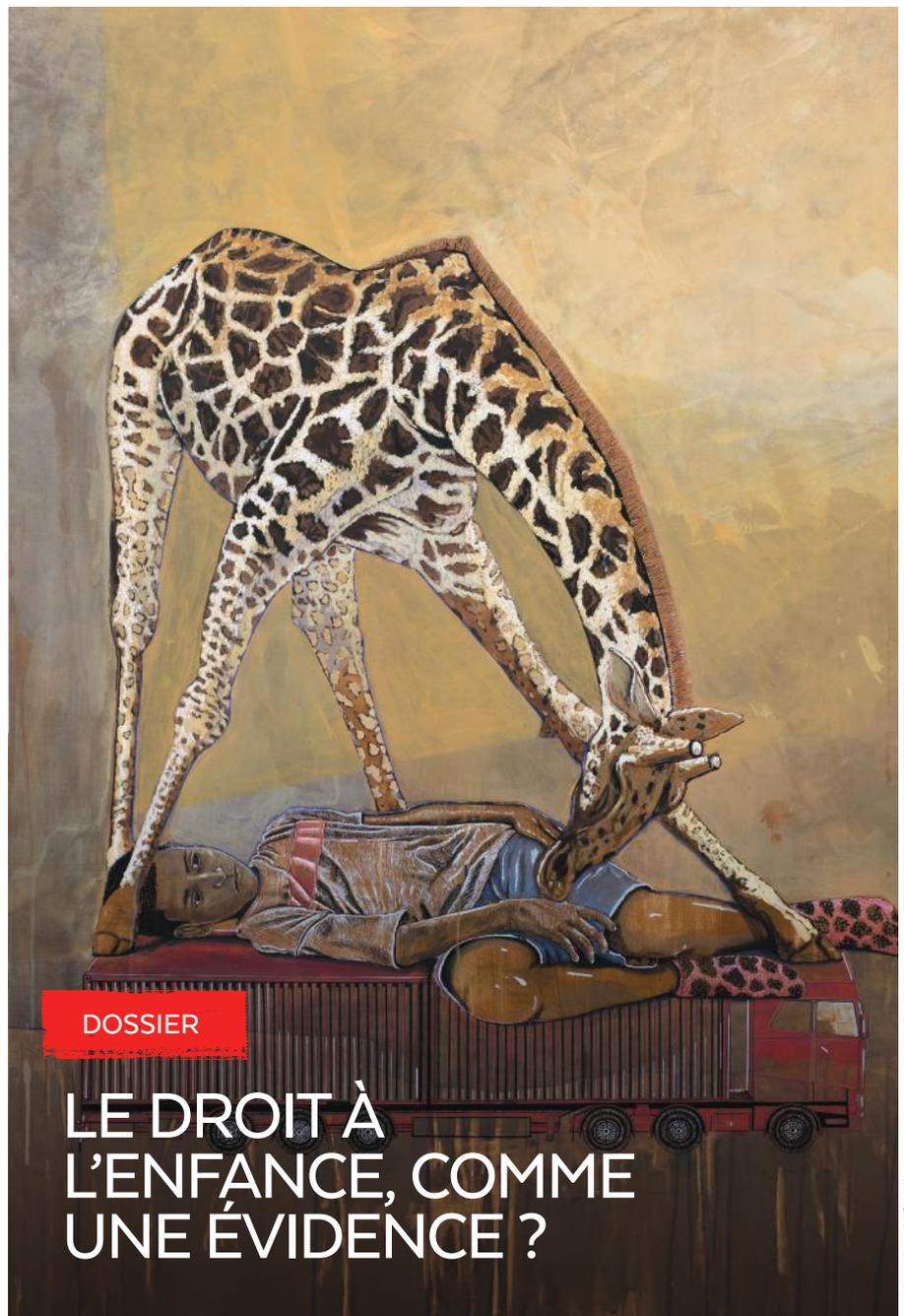
Il faudra y ajouter la persévérance. A l'heure de cette crise sanitaire et économique, les femmes et les plus fragiles risquent d'être les premières victimes d'une déscolarisation qui pourrait bien être massive si nous n'y veillons pas. Dans ce dossier sur les Droits de l'enfant, alors que nous nous apprêtons à célébrer les 31 ans de la ratification de la Convention internationale des Droits de l'enfant, nous rappelons les nombreux défis qui nous attendent encore. Et que nous relevons, pas à pas, avec détermination et fort des valeurs qui unissent : la solidarité et la laïcité.

Mariam Abouzid Souali, 31 ans, est une artiste marocaine de renommée internationale qui prend son inspiration dans l'enfance. Pour Mariam, les adultes, au-delà de la protection qu'ils doivent aux enfants, ont le devoir de préserver leur droit au jeu, au plaisir et au rêve.

DOSSIER

LE DROIT À  
L'ENFANCE, COMME  
UNE ÉVIDENCE ?

La Lettre de Solidarité Laïque N° 71. 4<sup>e</sup> trimestre 2020 - Abonnement 20 € - Directrice de la publication : Anne-Marie Harster. Solidarité Laïque : 22 rue Corvisart - 75013 Paris - Tél. : 01 45 35 13 13 - Dépôt légal : août 2020 - Numéro ISSN 1298 714 X - Impression : JJB Bondues - Suivez nos actualités sur solidarite-laïque.org



## ACTIONS ●●●

# Parité « BEAUCOUP MIEUX MAIS ENCORE INSUFFISANT »

Depuis 25 ans, 180 millions de filles de plus se sont inscrites dans l'enseignement primaire et secondaire. Cependant, les filles sont toujours plus susceptibles d'être exclues que les garçons et cette exclusion est accrue en raison de la pandémie actuelle.



© DR Solidarité Laïque

En 25 ans, la scolarisation des filles est passée de 73 % à 89 %. Mais les femmes représentent encore plus des deux tiers des adultes analphabètes.



« L'éducation est la pierre angulaire de l'égalité – et l'éducation des filles et des femmes est la première étape vers un monde plus égalitaire entre les genres. Bien que nous nous réjouissons des progrès réalisés en matière d'éducation des filles et des femmes grâce aux efforts continus de la communauté internationale, (...) nous manquons encore à nos engagements envers les plus défavorisées : les trois quarts des enfants en âge d'aller à l'école primaire qui ne mettront peut-être jamais les pieds à l'école sont des filles. Au Tchad, en Guinée Bissau et au Yémen, les garçons ont deux fois plus de chances que les filles de terminer l'école secondaire. Dans plus d'une vingtaine de pays, principalement en Afrique subsaharienne, les femmes qui terminent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont des exceptions. Et les impacts des discriminations passées sont tels que les femmes aujourd'hui représentent encore plus des deux tiers des adultes analphabètes », déclarait Audrey Azoulay, directrice générale de l'Unesco lors de la journée internationale des filles. A quoi s'ajoute une pandémie qui, selon

les premières prévisions et si on ne réagit pas pourraient condamner 11 millions de filles à ne pas retourner à l'école après la crise sanitaire.

Depuis toujours attachée à lutter contre ces déterminismes genrés, Solidarité Laïque agit au quotidien avec ses partenaires locaux et ses antennes régionales pour améliorer la situation des filles et des femmes. « Que ce soit dans les programmes pluri-acteurs ou dans le cadre du parrainage éducatif, celles-ci représentent toujours entre 51 % et 100 % des bénéficiaires », explique ainsi Alain Canonne, Délégué général de Solidarité Laïque.

### LA « MAISON DE L'ESPOIR », UN EXEMPLE POUR LE MALI

Le centre éducatif Jigyia Bon de Bamako fondé par Mariam Sidibé, militante du droit à l'éducation et lauréate du Prix « Women for change », est à l'image de cet engagement militant et concret que nous soutenons. Cent jeunes filles y sont accueillies et accompagnées dans leur scolarité jusqu'à une formation professionnalisante. « Une partie d'entre elles ont été recueillies dans la rue, après qu'elles ont fui des violences familiales ou les conflits du Nord Mali, explique

Mariam Sidibé. La plupart ont été contraintes d'interrompre leur scolarité pour pouvoir subvenir à leurs besoins, y compris par la prostitution. Nous allons les chercher dans les marchés, dans les rues, les mettons à l'abri et les aidons à reprendre leurs études. » Les jeunes filles sont aussi sensibilisées aux droits des femmes, suivent des cours sur la sexualité et les moyens de contraception. Un sujet majeur quand on sait que les grossesses précoces sont une des premières causes de l'abandon scolaire au Mali.

**« 11 MILLIONS  
DE FILLES POURRAIENT  
NE PAS RETOURNER À  
L'ÉCOLE APRÈS LA CRISE  
SANITAIRE.. »**

### ETUDIER, MÊME EN ÉTANT MÈRE

Pour celles qui sont enceintes et devenues mères, Solidarité Laïque porte plusieurs projets afin d'éviter l'interruption scolaire, facteur de pauvreté et de dépendance. Un sujet majeur comme le souligne le rapport diffusé par l'Unesco en octobre 2020 et qui fait cette recommandation : « Toutes les filles enceintes et les jeunes parents doivent être soutenus pour aller à l'école. Les taux de grossesse précoce restent élevés en Afrique subsaharienne et ce malgré une baisse significative au niveau mondial. Au Tchad, au Mali et au Niger, les taux sont plus élevés qu'en 1995. Et dans certains pays, des interdictions sont toujours en vigueur qui empêchent les filles enceintes d'aller à l'école. » Décidément, il reste bien du chemin à parcourir, malgré ces progrès réalisés ce dernier quart de siècle! ■

# DOSSIER ...

© DP Solidarité Laïque



Au centre éducatif Enfance 2/32 (Péreira, Colombie). Droit à l'expression et au jeu, pratique artistique et musicale sont au cœur de la démarche de son fondateur Jesus Calle, un artiste peintre.

## LE DROIT À L'ENFANCE, COMME UNE ÉVIDENCE ?

L'année dernière, nous célébrions les 30 ans de l'existence de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) adoptée par la France en 1989. Nous étions alors loin d'imaginer que cette pandémie aurait privé d'école 9 enfants sur 10. Entre crise sanitaire et crise économique, les enfants risquent d'être les premières victimes d'un monde qui paie cher le mépris du vivant et voit s'accroître les inégalités.

A l'échelle internationale, si les Etats les plus riches se replient sur eux et continuent de revoir à la baisse les ambitions de leur politique de développement, les acquis obtenus ces 50 dernières années en matière de droits de l'enfant pourraient rapidement devenir un souvenir. Déjà, pauvreté et précarité privent chaque jour davantage d'enfants d'éducation et de loisirs, les font abandonner l'école et s'exposer aux trafiquants et aux manipulations en tous

genres. Parmi eux, les filles qui durant ces derniers mois se sont retrouvées confinées, exposées aux violences familiales au point que l'Unesco a noté une augmentation du taux des grossesses chez les jeunes de moins de 15 ans.

En France aussi, ces droits fondamentaux ne concernent pas encore tous les enfants. Comme on l'a déjà constaté, ce sont les plus pauvres qui sont les plus vulnérables aux dérèglements économiques, sociaux ou sanitaires. Comment ne pas évoquer ainsi ces centaines de mineurs qui, au pays des Droits de l'Homme, sont privés de protection et d'école parce qu'ils ont dû fuir la misère ou les conflits qui sévissaient dans leur pays ? Durant et après le confinement, leur situation s'est encore aggravée et il faut saluer la mobilisation de ces acteurs de la société civile qui ont pu la rendre un peu plus « supportable ».

Mais le droit à l'enfance représente bien plus que le droit à survivre. Le droit à l'enfance devrait être comme une évidence, un droit au plaisir, au rêve, au jeu. C'est tout le sens des projets que nous vous présentons ici. ■

Droit à l'éducation

## SOUTENIR LES CHEFFES DE FAMILLE

« Quand je suis arrivée à Doulogou, après des jours d'errance, je n'ai pas pu remettre à l'école tous mes enfants, faute d'argent. Il fallait que je trouve rapidement les moyens de faire vivre ma famille, mais depuis le Covid, c'est devenu très difficile », explique Kéni, une femme cheffe de famille qui a fui Arbinda (au nord du Burkina Faso) avec ses 4 enfants après une attaque d'un groupe armé durant lequel son mari a été assassiné. Ce constat, les salariés et militants de l'antenne de Solidarité Laïque à Ouagadougou le connaissent bien pour avoir soutenu des

centaines de familles que les difficultés obligeaient à déscolariser leurs enfants.

### LE CERCLE VERUTUEUX AUTONOMIE-SCOLARISATION-ÉMANCIPATION

Avec l'arrivée du coronavirus, le confinement et l'effondrement de l'économie informelle, cette situation a encore empiré, multipliant par 3 à 4 le nombre de femmes et d'enfants burkinabés précarisés. C'est la raison d'être d'un volet du nouveau programme porté par l'antenne de Ouagadougou baptisé « Ensemble pour une éducation résiliente

face aux crises » : « Il s'agit de faire en sorte que ces femmes seules puissent rebondir pour que les difficultés économiques ne les obligent pas à déscolariser leurs enfants. Nous les aidons à financer l'achat d'outils ou d'intrants pour le maraîchage, de matériaux pour la construction d'abris pour le bétail ou de commerces ambulants. Nous encourageons aussi la création de coopératives de femmes pour qu'elles mettent en commun leurs moyens de production », explique Pierre Sawadogo, directeur de l'antenne à Ouagadougou.

### POUR QU'AUCUNE GÉNÉRATION NE SOIT SACRIFIÉE

A l'image de Kéni dont tous les enfants sont aujourd'hui scolarisés, elles seront cent femmes à être accompagnées. Une action qui vient en complément d'autres modes d'intervention plus classiques, comme l'équipement des salles de classe en produits d'hygiène (gel, savon, masques, visières) ou la distribution de matériel scolaire pour les écoles publiques sous-dotées. « Nous allons aussi aider à la création de jardins potagers et pédagogiques. Pour cela nous mobilisons des associations de parents d'élèves qui les entretiennent et qui, en s'engageant, s'impliquent aussi davantage dans l'éducation de leurs enfants. Le démarrage de l'action depuis la rentrée est encourageant : les parents sont motivés, ils sont assurés que leurs enfants mangeront le midi tout en se préparant un avenir ; les produits en surplus sont vendus au marché, ce qui soutiendra les familles en difficulté. » ■



© DR Solidarité Laïque

Crise sanitaire

## ET SI ON CONTINUAIT DE RÊVER ET DE JOUER ENSEMBLE ?

**Infirmiers, assistants sociaux, éducateurs... Alors que la Colombie entrait dans une période de confinement qui allait durer plus de six mois, les équipes du centre éducatif Enfance 2/32 se mobilisaient pour que les enfants pâtissent le moins possible de la crise économique et de l'isolement. La préfecture, qui connaît depuis longtemps le sérieux de la structure, lui accorde en quelques jours l'autorisation de circuler dans la ville.**

Issus pour la plupart de foyers pauvres ou très pauvres - 240 au total dont une grande partie de migrants intérieurs qui ont dû tout abandonner pour fuir les conflits -, ces enfants en partie orphelins, se sont retrouvés du jour au lendemain prisonniers de logements exiguës et insalubres, coupés de leurs camarades avec qui, quelques jours plus tôt, ils préparaient

des spectacles, des expositions, des concerts, des recueils de contes et des poésies, des concours d'éloquence ou de cerfs-volants... Pour l'artiste Jesús Calle, le fondateur du centre éducatif, l'accès à l'art est non seulement un droit fondamental mais aussi une condition pour s'épanouir et apprendre le respect de la vie, de soi et des autres.

« La première urgence a été de leur donner à manger, explique Amparo Villegas, la directrice du centre. La moitié des Colombiens vivant de l'économie informelle, les gens se sont retrouvés brutalement sans ressources » Près de 1 000 colis de manioc, farine, riz, et légumes secs ont ainsi été distribués dans les deux premières semaines du confinement.



© DR Solidarité Laïque

« Tout enfant a droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives et de participer à la vie culturelle. » (CIDE, Art. 31)

Ces besoins de première nécessité assurés, l'équipe a organisé des tours de garde pour rendre visite aux 240 enfants, leur apporter des carnets d'activités, s'assurer qu'ils étaient en sécurité et en bonne santé. Des interventions qui ont conduit au placement de trois d'entre eux pour violences familiales. A distance, des ateliers d'écriture, de poésie, de composition, de dessins ont aussi été organisés, les animateurs faisant le lien entre les enfants à chacune de leur visite. « Ils ont écrit des poèmes, composé des chansons que les animateurs faisaient circuler. Les enfants se sont sentis moins seuls et cela leur a permis de traverser à peu près correctement cette période », souligne la directrice. Un combat qui est loin d'être terminé : « la précarisation des familles que nous accompagnons s'accroît et il va falloir que nous restions au plus près des enfants pour veiller sur eux, tant matériellement que sur le plan psychologique et éducatif. » ■

Enfants migrants

## UN ACCUEIL HUMAIN, TOUT SIMPLEMENT

**La pandémie accroît les difficultés des mineurs non accompagnés en attente d'une prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Au point de les conduire à des situations de détresse extrême. Mais des militants des Francas maintiennent le lien. Essentiel et vital !**

Veiller à ce qu'ils ne se sentent pas abandonnés, tel est le projet que ces bénévoles des Francas 93 portent depuis le début de la pandémie auprès d'une centaine de mineurs venus pour la plupart d'Afrique de l'ouest. « Lors du confinement, les MNA (mineurs non accompagnés) ont été placés dans des hôtels, généralement sans accès à internet. Plus de sorties, plus de cours de français, plus de sport, de liens et d'échanges, des dossiers bloqués en préfecture ou auprès du juge pour enfants... », explique Olivier Epron, président des Francas de Seine-Saint-Denis. Une situation très anxiogène, d'autant que chaque jour qui passait les rapprochait de la majorité et donc du risque de ne pas être reconnus mineurs et de recevoir une obligation de quitter le territoire.

Dans le cadre du PEPS (Par l'éducation pour la solidarité) porté par Solidarité Laïque auprès de ses membres, une quarantaine de

jeunes ont ainsi pu rester en lien grâce à des animations virtuelles, « petits bacs », documentaires en ligne, visites virtuelles de musées ou de régions françaises... Sachant que certains hôtels avaient interdit aux jeunes de sortir de leur chambre y compris durant l'heure autorisée, ces messages envoyés plusieurs fois par jour étaient très attendus et suscitaient de nombreux échanges entre les jeunes. « Les drames qu'ils ont vécus n'ont pas tari leur curiosité et leur envie d'apprendre, explique Olivier. Et quand ils peuvent enfin aller à l'école, c'est une joie immense ». En septembre dernier, plusieurs d'entre eux ont ainsi fait leur première rentrée des classes, comme Moussa, 16 ans, qui n'avait jamais mis les pieds dans une salle de classe. « C'était une victoire, après tout ce que j'ai eu à surmonter depuis 5 ans », explique-t-il. ■

### DROITS DE L'ENFANT

## Ressources pédagogiques

Pour les commander, rendez-vous sur le site ou contactez-nous : [eas@solidarite-laique.org](mailto:eas@solidarite-laique.org) (demander le bon de commande)

### Sur les chemins des droits de l'enfant

Quizz, mime, dessins, jeu de rôle et plaidoirie A chaque case sa couleur, à chaque couleur son activité. Par équipe ou individuellement, les enfants et les jeunes partent à la découverte de leurs droits. Il leur faut faudra relever des défis en n'oubliant pas de faire preuve de solidarité.



Prix : 30 € + participation aux frais de port à hauteur de 3,20 €

### Une Expo-BD à afficher en classe !

Mêlant bande dessinée et approche pédagogique, ces 11 planches en format A2 déclinent les droits fondamentaux des enfants. Un support facile d'accès à accrocher dans les salles de classe ou les centres d'animation.

Prix : 35 € + participation aux frais de port : 8 €

### Stop aux idées reçues sur les enfants migrants !

Qui sont ces enfants migrants qui risquent leur vie ? Ont-ils les mêmes droits que nous ? Tout enfant même étranger et sans papier peut-il aller à l'école ? Un livret pour les 8 - 16 ans.



Gratuit en téléchargement ou sur commande (3,20 € de frais de port).

INTERVIEW

# « L'ENFANT EST UNE PERSONNE À PART ENTIÈRE, SUJET DE DROIT, UN ACTEUR DE LA SOCIÉTÉ »

31 ans après la ratification de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), il reste de nombreux progrès à faire. Le point sur sa mise en œuvre en France avec Claire Hédon, Défenseuse des droits.

**Avec la crise sanitaire et économique, l'appauvrissement des foyers va s'accroître. Quelles sont les conséquences de l'augmentation de la pauvreté sur les enfants ? Comment pallier ces carences, quels dispositifs faut-il mettre en place dès maintenant ?**

Nous sommes vraiment très soucieux de la situation des familles depuis le mois de mars dernier. La pandémie du COVID-19 a montré combien cette crise sanitaire et les dispositions prises par les pouvoirs publics ont pu avoir des effets négatifs sur les droits des enfants, outre qu'elle a renforcé et exacerbé des difficultés déjà existantes, en termes de violences intra-familiales, de pauvreté, de santé, d'inégalités sociales et territoriales, de discrimination.

La crise économique frappant de plein fouet les familles monoparentales, les familles nombreuses, les familles touchées par le chômage, la pauvreté des enfants s'est accrue. Les demandes d'aide alimentaire se sont multipliées depuis le confinement, avec près d'un demandeur sur deux nouveau venu.

La récente stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté 2018-2022 qui repose sur une contractualisation avec les conseils départementaux a pour ambition de garantir au quotidien les droits fondamentaux des



Claire Hédon,  
Défenseuse des droits

enfants et cible les formes d'extrême pauvreté auxquelles sont confrontés les enfants. Ces droits sont bafoués quand ils vivent dans des logements insalubres, qu'ils ne peuvent se nourrir correctement car leur famille ne bénéficie pas de moyens convenables d'existence, qu'ils ont des difficultés à suivre une scolarité... Cependant, les éléments d'évaluation de cette stratégie sont encore rares à ce jour.

**Comment a évolué cette année le traitement des mineurs non accompagnés ? Quelles sont vos recommandations ?**

La situation des mineurs non accompagnés (MNA) a toujours été au cœur des préoccupations du Défenseur des droits. Par les réclamations que nous traitons et les remontées de terrain nous observons une disparité des pratiques d'un département à un autre. Par exemple, des refus d'évaluation de minorité sans justification quand les personnes se disent mineures, qu'elles disposent ou non de documents d'identité, des rendez-vous fixés pour une évaluation mais sans mise à l'abri le temps que le rendez-vous ait lieu, des remises en question d'une évaluation réalisée précédemment. Par ailleurs, durant la

période d'évaluation de la minorité, qui peut durer plusieurs mois voire plus d'une année, rares sont les jeunes gens qui bénéficient d'une scolarisation. Et quand leur minorité est reconnue, ils sont souvent orientés sur des filières courtes et professionnalisantes qui ne correspondent pas toujours à leur projet. Certains ne sont même pas scolarisés car arrivés en France à un âge jugé trop proche de la majorité.

Nous avons alerté sur les examens d'âge osseux et le fichage national biométrique des MNA qui formalisent le fait qu'ils sont considérés en premier lieu comme des étrangers fraudeurs plutôt que comme des enfants en danger.

**Pour résumer, quels sont pour vous les sujets les plus sensibles à traiter concernant les droits de l'enfant en France et l'application de la CIDE ?**

Malheureusement, je remarque que ce sont toujours les enfants les plus vulnérables qui sont les plus éloignés de leurs droits alors qu'ils devraient bénéficier d'une protection renforcée. Il s'agit des enfants en situation de pauvreté, des enfants étrangers comme nous venons de le voir, mais aussi des enfants en situation de handicap, en conflit avec la loi, placés sous la protection de l'enfance. Les droits à l'éducation et à la santé sont parmi les droits de l'enfant les moins bien respectés notamment en Outre-mer, à Mayotte et en Guyane.

Il est aussi très important de laisser s'exprimer la parole des enfants et des adolescents lorsqu'une décision les concerne directement, par exemple lors du divorce de leurs parents, lors d'une audition en tant que victime, lorsqu'ils sont placés par décision judiciaire dans un foyer ou une famille d'accueil ou encore au sein de l'école.

L'enfant est une personne à part entière, sujet de droit, un acteur de la société. Il est temps de faire en sorte que son intérêt supérieur constitue réellement une considération primordiale dans toute décision qui le concerne. ■

**« LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS SONT CONSIDÉRÉS EN PREMIER LIEU COMME DES ÉTRANGERS FRAUDEURS PLUTÔT QUE COMME DES ENFANTS EN DANGER. »**

## Beyrouth 5000 ENFANTS DES ÉCOLES PUBLIQUES ÉQUIPÉS

Après l'appel à dons lancé le 5 août, dès le lendemain de l'explosion qui a détruit le port et une partie de la capitale libanaise, plusieurs organisations se sont mobilisées pour soutenir les élèves des écoles publiques. A l'initiative de la Mission laïque française, membre de Solidarité Laïque, de l'AEFE, de l'association franco-libanaise pour l'éducation et la culture et l'association des anciens lycées du monde, une collecte a été organisée courant octobre dans les établissements scolaires français à l'étranger et largement relayée auprès des adhérents des organisations membres de Solidarité Laïque (syndicats enseignants, mutuelles, associations). Cette mobilisation solidaire a déjà permis d'équiper 5000 enfants des écoles publiques de Beyrouth en cartables, fournitures, masques et gel hydroalcoolique.

« L'école publique libanaise manque de tout. Avec la crise économique, politique mais aussi sanitaire et l'explosion, elle accueille pourtant



de plus en plus d'enfants que leurs parents ne parviennent plus à scolariser dans des écoles privées communautaires. C'est l'école libanaise qui devrait permettre au pays de se relever et tous les soutiens sont utiles », explique Zeinab Zreik, directrice d'une école publique.

La campagne de dons se poursuivra tout le mois de novembre et mobilise actuellement des centaines d'élèves scolarisés dans les établissements français à l'étranger. ■

Pour en savoir plus : [www.solidarite-laique.org](http://www.solidarite-laique.org)

### Citoyenneté

## « EN FINIR AVEC LES IDÉES FAUSSES SUR LA LAÏCITÉ »



© DR Solidarité Laïque

Solidarité Laïque, la Ligue de l'enseignement et la LDH sont partenaires du livre de Nicolas Cadène publié aux Editions de l'Atelier. Préfacé par Jean-Louis Bianco, le Président de l'Observatoire de la laïcité, cet ouvrage disponible en librairie vise à lutter contre l'instrumentalisation de la laïcité. Sa large diffusion, y compris auprès des jeunes publics dans le cadre d'animations, comme celle organisée par le programme « Jeunes des deux rives », doit permettre à notre République indivisible, laïque, démocratique et sociale de combattre les radicalismes quels qu'ils soient. ■

### Vivre ensemble

## JOURNÉE DE LA MISÈRE

On donne rarement la parole aux exclus, aux invisibles et aux sans voix. A l'occasion de la Journée du refus de la misère, la section de la Ligue des droits de l'Homme de Toulon et Solidarité Laïque, en partenariat avec le Comité du 17 octobre, ont proposé à des personnes exclues de prendre la parole. Soixante-dix personnes (sans domicile fixe,

personnes migrantes,...) ont pu participer à des ateliers artistiques et d'écriture, puis témoigner devant le public toulonnais de leurs talents, de leurs rêves et de leur vision du monde. A l'issue de ces ateliers qui se sont déroulés sur le Parvis des Droits de l'Homme, certaines personnes ont émis le souhait de s'inscrire à des formations. ■

## Solidarité Laïque est en ligne !

Vous militez pour le droit à l'éducation pour toutes et tous ? Relayez nos informations ! Diffusez et devenez un partenaire engagé aux côtés de Solidarité Laïque. [solidarite-laique.org](http://solidarite-laique.org)



Suivre les actualités



S'inscrire à la newsletter



Faire un don en ligne (et limiter les frais administratifs)

COVID-19

PLUS DE 11 MILLIONS\*  
DE FILLES POURRAIENT  
RETOURNER À L'ÉCOLE  
**NE PAS**

Soutenons l'Éducation

\* Source : Unesco. En octobre 2020, l'Unesco précisait aussi que les trois quarts des enfants en âge d'aller à l'école primaire qui ne mettront peut-être jamais les pieds à l'école sont des filles. Et que les impacts des discriminations passées sont tels que les femmes aujourd'hui représentent encore plus des deux tiers des adultes analphabètes.

Solidarité  
Laique



Solidarité  
Laique



**BON DE SOUTIEN**

(À retourner dans l'enveloppe-réponse jointe ou à Solidarité Laïque 22 rue Corvisart 75013 Paris)

**AVANTAGES FISCAUX**

DON 50 € > DÉDUCTION 33 € > COÛT RÉEL 17 €

66%  
DE DÉDUCTION  
FISCALE

Je recevrai le reçu fiscal me permettant une déduction d'impôts de 66%, soit les deux tiers de ce montant, mais donnant à l'association la possibilité d'agir 3 fois plus qu'il ne me coûte.

**OUI** j'aide **Solidarité Laïque** à développer ses programmes éducatifs en France et dans le monde. **Je fais un don de :**

20€  50€  100€  200€  ..... €  
À ma convenance :

Veuillez trouver ci-joint mon versement par chèque à l'ordre de **Solidarité Laïque**.

► Merci de m'envoyer à l'adresse ci-dessous le **reçu fiscal** me permettant de déduire de mes impôts **les deux tiers** de ce montant.

Mme  Mlle  M

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] VILLE : .....

Je souhaite recevoir la newsletter Internet de **Solidarité Laïque**.

Courriel (Facultatif) : ..... tél. : .....

**Informatique et Liberté** : Pour tout droit d'accès et de rectification, s'adresser à **Solidarité Laïque**. Si vous ne souhaitez pas que votre adresse soit transmise à nos partenaires, cochez cette case .